

**DU 19 MARS 2008
POUR LA REUNION DU 25 MARS 2008**

* * *

- ORDRE DU JOUR -

- 1) *Election des délégués titulaires et suppléants au sein du Conseil Communautaire d'Artois Comm.*
- 2) *Election du représentant de la commune au sein de la Commission d'Evaluation des charges d'Artois Comm.*
- 3) *Election des délégués titulaires et suppléants au Comité Syndical du SIVOM de la Communauté du Béthunois*
- 4) *Election des délégués titulaires et suppléants au sein des commissions du SIVOM de la Communauté du Béthunois*
- 5) *Election des représentants au sein du S.I.P.A.L.*
- 6) *Election des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs*
- 7) *Election des représentants du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale*
- 8) *Commissions diverses*

Suivant convocation du dix neuf mars deux mil huit, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vingt cinq mars deux mil huit à dix huit heures sous la Présidence de Monsieur Henri BOULET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOULET Henri - M. SOETE Christian - M. DIERS Guy - M. BOUQUET Gérard – M. VERDOUCQ Jean-Noël – M. MICHAUX Jean-Marc - M. BUISINE Hervé - M. DELVILLE Jean-Luc – M. HAVEGHEER Dominique - Me VESELY Jocelyne - M. BLOQUEZ Alain - M. CARRE Michel – Me DELBARRE Marylène – M. HOGEDÉZ Christophe -M. MASINGUE Jean-Claude –M. DUPUICH Christian – Me DELANOE Josiane – M. DUHAMEL Lubin.
M. DUHAUT René démissionnaire.

Monsieur HOGEDÉZ Christophe est élu secrétaire de séance.

* * * * *

1) ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARTOIS COMM.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, conformément aux dispositions des articles L. 2121-33 et L. 5211-6 à 8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le

Conseil Municipal nouvellement élu doit désigner, ses représentants au sein du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Artois.

Il précise qu'en application de l'article 8 des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Artois le Conseil Municipal doit désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant.

Il propose à l'assemblée le vote à main levée qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Il invite le conseil municipal à élire chacun de ces délégués.

a) Délégué titulaire

Candidat : M. BOULET Henri

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur BOULET Henri est élu à la majorité absolue

b) Délégué suppléant

Candidat : M. BOUQUET Gérard

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur BOUQUET Gérard est élu à la majorité absolue

2) ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES D'ARTOIS COMM.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C.-IV du Code Général des Impôts, le conseil municipal nouvellement élu doit désigner son représentant au sein de la commission d'évaluation des charges de la Communauté d'Agglomération de l'Artois sachant que celui-ci peut être un des délégués de la commune au Conseil Communautaire.

Il précise qu'en application de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut décider au préalable et à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour cette désignation.

Il invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le mode de scrutin pour cette désignation et après appel à candidature, il propose de procéder à l'élection.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Sur proposition de son Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

Le conseil enregistre la candidature de Monsieur BOULET Henri et désigne en qualité de représentant de la commune au sein de la commission d'évaluation des charges de la Communauté d'Agglomération de l'Artois Monsieur BOULET Henri.

3) ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU COMITE SYNDICAL DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, conformément aux dispositions des articles L. 2121-33 et L. 5211-6 à 8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nouvellement élu doit désigner, ses représentants au sein du Comité Syndical du SIVOM de la Communauté du Béthunois.

Il précise qu'en application de l'article 7 des statuts du SIVOM de la Communauté du Béthunois, le Conseil Municipal doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Il propose à l'assemblée le vote à main levée qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Il invite le conseil municipal à élire les délégués.

a) Délégués titulaires

Candidats : M. BOULET Henri et M. BOUQUET Gérard

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Messieurs BOULET Henri et BOUQUET Gérard sont élus à la majorité absolue

b) Délégués suppléants

Candidats : M. MICHAUX Jean-Marc et M. HAVEGHEER Dominique

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Messieurs MICHAUX Jean-Marc et HAVEGHEER Dominique sont élus à la majorité absolue.

4) ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SEIN DES COMMISSIONS DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, conformément aux dispositions des articles L. 2121-33 et L. 5211-6 à 8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nouvellement élu doit désigner, ses représentants au sein des commissions du SIVOM de la Communauté du Béthunois.

Il précise qu'en application de l'article 7 des statuts du SIVOM de la Communauté du Béthunois, le Conseil Municipal doit désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant.

Il propose à l'assemblée le vote à main levée qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Il invite le conseil municipal à élire les délégués.

❖ **Commission « Administration Générale, Planification et Finances »**

a) Délégué titulaire

Candidat : M. BOUQUET Gérard

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur BOUQUET Gérard est élu à la majorité absolue.

b) Délégué suppléant

Candidat : M. BOULET Henri

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur BOULET Henri est élu à la majorité absolue.

❖ **Commission « Equipement »**

a) Délégué titulaire

Candidat : M. BOULET Henri

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur BOULET Henri est élu à la majorité absolue.

b) Délégué suppléant

Candidat : M. MASINGUE Jean-Claude

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur MASINGUE Jean-Claude est élu à la majorité absolue.

❖ **Commission « Jeunesse »**

a) Délégué titulaire

Candidat : M. VERDOUCQ Jean-Noël

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur VERDOUCQ Jean-Noël est élu à la majorité absolue.

b) Délégué suppléant

Candidat : M. DELVILLE Jean-Luc

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur DELVILLE Jean-Luc est élu à la majorité absolue.

❖ **Commission « Action Sociale – Santé – Insertion »**

a) Délégué titulaire

Candidat : M. VERDOUCQ Jean-Noël

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur VERDOUCQ Jean-Noël est élu à la majorité absolue.

b) Délégué suppléant

Candidat : M. HOGEDÉZ Christophe

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur HOGEDÉZ Christophe est élu à la majorité absolue.

5) ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU S.I.P.A.L.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil le vote à main levée qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Il invite le conseil municipal à élire les délégués.

a) Election du délégué titulaire

Candidat : M. BOULET Henri

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur BOULET Henri est élu à la majorité absolue.

b) Election du délégué suppléant

Candidat : M. VERDOUCQ Jean-Noël

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

Monsieur VERDOUCQ Jean-Noël est élu à la majorité absolue

ELECTION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'article L. 2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au Conseil Municipal de désigner la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs.

L'article 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts précise que de nouveaux Commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux et que la durée de leur mandat est la même que celle du mandat de Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil désigne les personnes ci-dessous, contribuables de différentes catégories, en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts directs sous la présidence de Monsieur BOUQUET Gérard, 1^{er} adjoint :

a) Commissaires titulaires

- *Candidats aux fonctions de Commissaires domiciliés dans la commune*

1 – Mme VESELY Jocelyne Infirmière retraitée 890, route nationale VERQUIGNEUL

- 2 – M. DELVILLE Jean-Luc Conducteur de presse 3, rue G. Mollet VERQUIGNEUL
 3 – M. SOETE Christian Technicien 69, rue du Moulin
 VERQUIGNEUL
 4 – M. CARRE Michel Préposé PTT retraité 3000, route nationale
 VERQUIGNEUL
 5 – M. DIERS Guy Ajusteur retraité 3, rue des Rosiers
 VERQUIGNEUL
 6 – M. MASINGUE Jean-Claude Fonctionnaire de police 395, rue Delbecque
 VERQUIGNEUL
 Honoraire
 7 – M. DUHAMEL Lubin Ebéniste retraité 30, rue des Déportés
 VERQUIGNEUL
 8 – M. DELAUDE Edouard Secrétaire de Mairie 8, rue Belette VERQUIGNEUL
 retraité
 9 – Melle DUMONT Béatrice Rédacteur 22, rue de la Gare VERQUIGNEUL
 10 - M. BRASSART Jacques Agriculteur retraité 2, rue du docteur Leleu
 VERQUIGNEUL
- Commissaires domiciliés hors de la commune
- 1 – Me LEGRAS Claudine Propriétaire 179, rue J. Macé BETHUNE
 2 – M. DUBOIS Charles Agriculteur retraité 461, rue de Lille BETHUNE

b) Commissaires suppléants

- Candidats aux fonctions de Commissaires domiciliés dans la commune
- 1 – M. HAVEGHEER Dominique Professeur 30, rue G. Mollet
 VERQUIGNEUL
 2 - M. HOGEDZ Christophe Elève Infirmier 10, Domaine du Haras
 VERQUIGNEUL
 3 – Mme DELBARRE Marylène Vendeuse 27, rue de la Gare
 VERQUIGNEUL
 4 – M. BLOQUEZ Alain Barman 19, rue du Pont
 VERQUIGNEUL
 5 – M. MICHAUX Jean-Marc Extrudeur 28, rue du Pont
 VERQUIGNEUL
 6 – Mme DELANOE Josiane Directrice retraitée 33, rue G. Mollet VERQUIGNEUL
 7 – M. VERDOUCQ Jean-Noël Chef de cuisine 830, route nationale
 VERQUIGNEUL
 8 – M. BUISINE Hervé Conducteur de 74, rue G. Mollet
 VERQUIGNEUL
 Machine
 9 – M. DELAUDE Christophe Adjoint Administratif 4, place Clémenceau
 VERQUIGNEUL
 10 – Me HERMAND Christiane Employée de banque 5, rue Pasteur
 VERQUIGNEUL
- Commissaires domiciliés hors de la commune
- 1 – Me PLANCKE Viviane Agricultrice 76, rue de Noeux VERQUIN

7) ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil le vote à main levée qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Il invite le conseil municipal à élire les représentants au C.C.A.S.

*Candidats : Me VESELY Jocelyne – Me DELANOE Josiane – M. HOGEDZ
Christophe*

Nombre de votants : 18

Nombre de voix 18

*Mesdames VESELY Jocelyne - DELANOE Josiane et M. HOGEDZ Christophe
sont élus à la majorité absolue.*

8) COMMISSIONS DIVERSES

a) **ENSEIGNEMENT – CRECHE – PERISCOLAIRE – CLP – CLSH – CANTINE**

Responsable : Mme VESELY Jocelyne

M. VERDOUCQ – M. HOGEDZ – Mme DELBARRE – M. BLOQUEZ

b) **TRAVAUX – SECURITE PUBLIQUE**

Responsable : M. MICHAUX Jean-Marc

M. BUISINE – M. BLOQUEZ – M. SOETE – M. DUPUICH – M. DIERS

c) **SPORT – ANIMATION – FETES – ASSOCIATIONS**

Responsable : M. DELVILLE Jean-Luc

M. VERDOUCQ – M. MASINGUE – Mme DELBARRE – M. HOGEDZ – M.
DUPUICH

d) **COMMUNICATION – FORMATION – INFORMATIQUE**

Responsable : M. HAVEGHEER Dominique

M. SOETE - Mme VESELY – M. BOUQUET

e) **ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES (1 fois par trimestre)**

Responsable : M. BOUQUET Gérard

Mme VESELY – M. HAVEGHEER – M. DELVILLE – M. MICHAUX – M. SOETE –
M. VERDOUCQ

f) **BUREAU (tous les 15 jours le samedi matin)**

M. BOULET – M. BOUQUET – Mme VESELY – M. HAVEGHEER – M. DELVILLE
– M. MICHAUX – M. DUHAMEL - M. BUISINE – M. BLOQUEZ

g) URBANISME – LOGEMENTS

Responsable : M. BOUQUET Gérard

M. BOULET – M. MICHAUX – M. CARRE – M. DUPUICH

h) MAISONS FLEURIES

Responsable : M. CARRE Michel

M. DIERS – M. DUHAMEL – Mme DELBARRE – M. MASINGUE – M. BLOQUEZ
– M. GUYOT Jean-Claude

i) PARC DE LA LOISNE

Responsable : M. VERDOUCQ Jean-Noël

M. BOULET - M. DELVILLE – Mme DELBARRE – M. SOETE – M. DUPUICH –
M. MASINGUE

9) MOTION CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES A YOURCENAR

Une motion contre les suppressions de postes d'enseignants à la rentrée de septembre 2008 au lycée Yourcenar de Beuvry a été lue et approuvée par l'ensemble des conseillers. Elle sera adressée au recteur de l'Académie de Lille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix huit heures trente.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suivant convocation du dix neuf mars deux mil huit, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vingt cinq mars deux mil huit à dix huit heures sous la Présidence de Monsieur Henri BOULET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : *M. BOULET Henri - M. SOETE Christian - M. DIERS Guy - M. BOUQUET Gérard – M. VERDOUCQ Jean-Noël – M. MICHAUX Jean-Marc - M. BUISINE Hervé - M. DELVILLE Jean-Luc – M. HAVEGHEER Dominique - Me VESELY Jocelyne - M. BLOQUEZ Alain - M. CARRE Michel – Me DELBARRE Marylène – M. HOGEDÉZ Christophe -M. MASINGUE Jean-Claude –M. DUPUICH Christian – Me DELANOE Josiane – M. DUHAMEL Lubin.*
M. DUHAUT René démissionnaire.

Monsieur HOGEDÉZ Christophe est élu secrétaire de séance.

*** * * * ***